

Notre sécurité est dans la défense des droits de toutes et tous!
Défendons les ressources, les moyens de subsistance et le travail des Canadiens!
Soutenons les travailleurs de Sel Windsor!



- **Les travailleurs du sel dénoncent l'arrogance d'une société de portefeuille américaine**
- **Antisyndicalisme au Canada par le cabinet d'avocats américain sans scrupules Jackson Lewis**
 - **Un ancien vice-consul des États-Unis représente les propriétaires de la mine**

Notre sécurité est dans la défense des droits de toutes et tous !
Défendons les ressources, les moyens de subsistance et le travail des Canadiens!
Soutenons les travailleurs de Sel Windsor!

La grève des travailleurs de Sel Windsor est un autre cas où un conglomérat américain/mondial s'empare de la production canadienne d'un produit de base essentiel et pense qu'il peut faire tout ce qu'il veut pour s'approprier une part toujours plus grande de la richesse produite par les travailleurs, y compris les tactiques de briseurs de grève, les campagnes pour briser les syndicats, le chantage et

le refus de négocier. Les antécédents du cabinet d'avocats américain dont les services ont été retenus, connu pour son expertise dans le démantèlement des syndicats, et de l'avocat que l'entreprise a embauché pour faire son sale boulot sont très révélateurs à cet égard. L'expérience des travailleurs canadiens et québécois montre sans l'ombre d'un doute qu'on ne devrait pas leur permettre de mener des activités au Canada.



Comme pour la lutte des travailleurs de Stelco en Ontario et des travailleurs de l'aluminium et d'autres au Québec, et comme dans le cas des travailleurs du secteur public qui sont de plus en plus forcés de se battre pour leurs conditions, le soutien des autres travailleurs et des communautés touchées, ainsi que de l'opinion publique en général, sera important pour les travailleurs de Sel Windsor. L'expérience vécue par les travailleurs de Pugwash, en Nouvelle-Écosse, avec l'arrivée de cette même entreprise sur la scène canadienne ne doit pas se répéter.

Les faits

Les travailleurs de Sel Windsor sont attaqués par un cartel californien qui cherche à les priver de leurs droits et à liquider leurs moyens de subsistance. Ce cartel mondial a pris le contrôle de toutes les installations de production de Sel Windsor en 2021, notamment en Ontario et en Nouvelle-Écosse, et s'attaque partout aux salaires, aux avantages sociaux et à la sécurité que les travailleurs du sel ont acquis par leurs luttes syndicales.

Le cartel a informé les 250 travailleurs des sections locales 1959 et 240 d'Unifor de Windsor qu'il n'y aura pas de renouvellement de leur convention collective s'ils n'acceptent pas de renoncer à leur sécurité d'emploi. Il veut avoir le droit de monopole de licencier des travailleurs à tout moment et de les remplacer par d'autres qu'il peut embaucher par l'intermédiaire d'entrepreneurs. Celui lui permet d'abaisser les salaires, de réduire les avantages sociaux et de supprimer tout droit à la sécurité d'emploi. C'est ainsi que le cartel veut exproprier encore plus la valeur que les travailleurs du sel produisent, valeur qu'il peut sortir de la communauté et du Canada pour la mettre dans les poches des oligarques de la Californie et d'ailleurs dans le monde. Cela ne doit pas passer ! Le sel et les installations de production qui sont ici depuis 1893 et fournissent une ressource vitale pour la sécurité routière, la production alimentaire et la transformation chimique appartiennent aux Canadiens. Le cartel californien n'a pas le droit de voler ce qui appartient de droit aux travailleurs canadiens, à leurs communautés et au Canada et de bafouer leur



dignité.

Le cartel mondial s'est déjà acquis une piètre réputation à priver les travailleurs de leurs droits après avoir pris le contrôle des opérations de Sel Windsor au Canada. En 2021, il a dicté une nouvelle convention collective qui impose de nombreuses concessions aux travailleurs de la mine de Pugwash, en Nouvelle-Écosse, et a refusé de discuter ou de négocier quoi que ce soit d'autre. Il a commencé à stocker du sel à Halifax et à l'Île-du-Prince-Édouard et il a fait savoir aux travailleurs, à leurs familles et à la communauté qu'il avait une capacité de production annuelle de plus de 29 millions de tonnes de sel dans 24 installations de production, 15 usines de traitement et 130 lieux de stockage en Amérique du Nord, en Amérique du Sud et dans les Caraïbes. Il a menacé d'utiliser le poids de sa position mondiale s'il y avait la moindre hésitation à accepter la convention collective qu'il leur imposait et c'est avec cette démonstration de force qu'il s'est imposé aux travailleurs de la petite communauté.

À Windsor, l'État a joint ses forces à celle du cartel le 1er mars en lui accordant une injonction de la cour provinciale contre les mineurs de sel pour affaiblir leur piquet de grève et permettre aux briseurs de grève, aux camions et aux trains d'entrer pour poursuivre la production et sortir le sel. Cette attaque conjointe du cartel et de l'État contre les droits des travailleurs doit être dénoncée avec force. Les Canadiens doivent répondre à ces attaques en soutenant activement les travailleurs de Sel Windsor sur les lignes de piquetage et financièrement et en faisant entendre leur voix partout au pays et à l'échelle internationale. L'attaque du cartel et de l'État contre les travailleurs et contre ce qui appartient de droit aux Canadiens ne doit pas passer !

Si le cartel continue de refuser de négocier de bonne foi avec les Canadiens qui produisent le sel dans son objectif d'accroître le vol des ressources et de la valeur qu'ils produisent, comme il l'a déjà fait en Nouvelle-Écosse, les travailleurs de Windsor et du reste du Canada et du Québec doivent le remettre à sa place. S'il n'est pas en mesure d'exploiter ces installations de production essentielles d'une manière mutuellement avantageuse pour les travailleurs, les retraités, leur communauté et le Canada dans son ensemble, et de façon respectueuse des rapports établis au cours de 129 années de production à Windsor, alors il ne devrait pas être dans le secteur du sel et les gouvernements dignes de ce nom devraient lui montrer la porte et permettre aux travailleurs d'établir un arrangement qui leur soit favorable dans l'esprit moderne du respect et de la défense des droits et de la dignité de tous.

Qui a décidé qu'il est acceptable de permettre à un cabinet d'avocats américain, réputé pour son expertise à briser les syndicats, d'opérer au Canada en toute impunité. Où sont les lois qui défendent les travailleurs et les revendications qu'ils sont en droit de faire ? Les gouvernements de l'Ontario et du Canada parlent beaucoup des droits humains ailleurs dans le monde, ils parlent d'ingérence étrangère et même de souveraineté, mais ils n'ont aucun souci pour le droit des travailleurs canadiens de vivre et de travailler dans la dignité. Quelle définition des droits humains et du droit international fondé sur des règles ces gouvernements défendent-ils lorsqu'ils affirment qu'ils ne peuvent pas s'ingérer dans les décisions d'entreprises privées parce que cela nuirait aux relations canado-américaines et serait mauvais pour l'économie ? Que valent ces lois et tribunaux qui acceptent des injonctions protégeant des intérêts privés étroits ?



Laura Chesnik de EmpowerYourselfNow.ca interviewe Dario Zuech du comité de négociation d'Unifor à la mine.

Les Canadiens ont bien l'intention de demander des comptes à ces gouvernements. Ils y parviendront en continuant de réclamer ce qui leur appartient de droit. Dans cette lutte, défendons

les justes revendications des mineurs du sel et des travailleurs de Windsor ! Opposons-nous au démantèlement des syndicats par des cabinets d'avocats sans scrupules, surtout lorsqu'ils viennent des États-Unis où les travailleurs se battent également contre leurs manoeuvres, et opposons-nous aux gouvernements et aux tribunaux qui, au nom de grands idéaux, aident à financer, à soutenir et à protéger les intérêts privés étroits qui ont recours à ces cabinets d'avocats.



*Notre sécurité est dans la défense des droits de toutes et tous !
Défendons les ressources, les moyens de subsistance et le travail des Canadiens !
Soutenons les travailleurs de Sel Windsor !*

(Photos:Unifor)



Les travailleurs du sel dénoncent l'arrogance d'une société de portefeuille américaine

La grève aux installations de Sel Windsor à Windsor, en Ontario, en est à sa troisième semaine. Les travailleurs rapportent que l'avocat de la compagnie, un mercenaire antisyndical notoire, a quitté la région et, après avoir présenté la première offre inacceptable cherchant à imposer la sous-traitance, est retourné à Milwaukee. Depuis ce temps, en dépit du fait que les travailleurs ont indiqué clairement qu'ils sont prêts à négocier, il n'y a pas eu de réponse de l'entreprise comme quoi elle voulait négocier. Par contre, la compagnie tente de déplacer par train de grandes quantités de sel entreposé dans l'installation d'évaporation, ce que les travailleurs ont réussi à empêcher jusqu'à ce que l'entreprise se voit accorder le 1er mars une injonction du tribunal empêchant les travailleurs en grève de défendre leur gagne-pain en bloquant la sortie du sel entreposé.



Les travailleurs ont aussi signalé que le représentant de la sécurité minière de la province de l'Ontario a retiré son équipement de sécurité de la mine, ce qui veut dire qu'il ne peut y avoir de production souterraine, ce que la compagnie semblait vouloir tenter de faire en utilisant ses cadres.

Présentement, les cadres dorment dans les installations selon des quarts de travail de trois jours. Les travailleurs expliquent que normalement, après une fermeture de deux semaines de l'exploitation de la mine, cela peut prendre jusqu'à un mois pour redémarrer la machinerie qui se fige avec le temps et doit être remise en état de fonctionner.

Dans les discussions sur les lignes de piquetage, les travailleurs disent clairement qu'ils sont déterminés à ne pas s'en laisser imposer et permettre que leur syndicat soit démantelé par le recours à la sous-traitance, ce qu'ils considèrent comme une attaque contre le mouvement syndical et le pays dans son ensemble. Ils expliquent que durant la pandémie, ils étaient considérés comme des travailleurs essentiels et ont travaillé 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 – isolés de leurs familles. L'entreprise leur avait donné des lettres confirmant leur statut de travailleurs essentiels pour éviter qu'ils reçoivent une contravention si jamais ils étaient arrêtés par la police parce qu'ils se rendaient au travail durant la période de confinement obligatoire. Maintenant que l'entreprise veut attaquer leur syndicat, ils sont déclarés *de facto* non essentiels et rejetés comme étant inutiles. C'est quelque chose qu'ils ne sont pas d'humeur à accepter.

Aussi les travailleurs sont-ils conscients que le fait d'avoir un syndicat est ce qui permet de défendre leur propre santé et sécurité dans les mines et dans la transformation. La demande de sous-traitance mènerait à la détérioration de la santé et sécurité au travail, ce que les travailleurs ne peuvent accepter.

Le mépris est grandissant envers l'arrogance de l'entreprise américaine, Stone Canyon Industries Holding Ltd., Mark Demetree and Affiliates, qui a acheté les installations. Les travailleurs soulignent plus précisément que le fait d'avoir eu recours à un avocat d'une tierce partie, notoire pour son antisindicalisme et sa façon d'agir comme des mercenaires, laisse entendre que l'entreprise pense qu'elle peut faire ce qu'elle veut au Canada et c'est quelque chose qu'ils ne peuvent accepter.

Les travailleurs savent que le travail qu'ils font et le sel qu'ils extraient et transforment est d'une énorme valeur pour la société. Ils sont prêts à négocier des ententes qui sont à l'avantage réciproque mais ne sont pas d'humeur à accepter d'être rejetés et de s'en laisser imposer par des firmes américaines antisyndicales. Ils savent que Windsor est en voie de devenir un centre pour le transport de produits essentiels, ce qui inclut l'extraction et la transformation du sel, et ils veulent que cela soit à l'avantage de la communauté et non une occasion pour des propriétaires américains d'exercer un chantage parce qu'ils veulent faire un coup d'argent pour ensuite revendre l'entreprise à un nouvel acheteur.

Ils rapportent qu'ils reçoivent beaucoup d'appui de la communauté et que cela contribue grandement à ce qu'ils se tiennent debout.





Antisindicalisme au Canada par le cabinet d'avocats américain sans scrupules Jackson Lewis

Le cabinet d'avocats américain sans scrupules qui tente de briser le syndicat des travailleurs des installations de Sel Windsor de Windsor, en Ontario, s'appelle Jackson Lewis. Il est l'un des principaux cabinets d'avocats anti-ouvriers et antisindicaux des États-Unis. En 2019, après que des professeurs de l'Université du Nouveau-Mexique (UNM) ont signé une pétition pour s'affilier à la Fédération américaine des enseignants et à l'Association américaine des professeurs d'université, l'université a fait appel à Jackson Lewis pour empêcher la création du syndicat. Les tentatives d'empêcher les professeurs de s'organiser ont échoué lamentablement et les professeurs ont obtenu leur première convention collective en mai 2021. Voici des extraits d'un article de David Correia, professeur associé au département d'études américaines de l'Université du Nouveau-Mexique, à propos du cabinet d'avocats.

« Jackson Lewis n'est pas n'importe quel cabinet d'avocats. C'est le cabinet de prédilection des grandes entreprises pour les campagnes antisyndicales. Il représente des milliers d'employeurs, notamment de grands détaillants comme Ikea, des fabricants comme IBM et Boeing, et des entreprises de soins de santé d'un bout à l'autre du pays. Au cours de la dernière décennie, il s'est attaqué de manière agressive aux syndicats du secteur public de l'enseignement supérieur. Ces dernières années, en plus de l'UNH [Université du New Hampshire] et maintenant de l'UNM, il a représenté le Barnard College, l'Emerson College, la Northeastern University, le Middlesex County College, le Columbia College et la NYU, entre autres. Les administrateurs d'établissements d'enseignement supérieur engagent Jackson Lewis pour les mêmes raisons que les employeurs à but lucratif : pour négocier jusqu'à l'impasse avec les syndicats existants ou, dans le cas de l'UNM, pour empêcher la formation de syndicats. »

« Jackson Lewis facture à ses clients des centaines de milliers de dollars — dans certains cas des millions de dollars — parce que le cabinet d'avocats est bon dans ce qu'il fait. Ses deux fondateurs ont débuté dans une société appelée Labor Relations Associates of Chicago, Inc. (LRA), qui a été fondée en 1939 par Nathan Shefferman, un homme que les historiens des relations de travail considèrent comme le père de 'l'industrie de l'évitement des syndicats'. Nathan Shefferman a fait ses débuts lorsque Sears and Roebuck l'a engagé pour lutter contre les efforts de syndicalisation des employés des magasins Sears. Nathan Shefferman a mis à profit cette expérience pour créer LRA, qui comptait des centaines de clients dans les années 1940. Selon le professeur John Logan, éminent historien des relations de travail, 'les consultants de LRA ont commis de nombreuses actions illégales, dont la corruption, la coercition des employés et le racket. Les audiences du Congrès sur ses activités ont effectivement contraint LRA à cesser ses activités à la fin des années 1950. Mais la société a servi de terrain d'entraînement pour d'autres gourous sur comment éviter les syndicats, comme Louis Jackson et Robert Lewis du cabinet d'avocats Jackson Lewis.' »

« Qu'obtenez-vous lorsque vous engagez Jackson Lewis ? Jackson Lewis ne fait pas que conseiller et consulter ses clients. Comme John Logan l'a dit à un journaliste, Jackson Lewis dirige toute la campagne antisyndicale. 'Essentiellement, il mène la barque, a expliqué John Logan. Il rédige les discours, forme les superviseurs, réalise des vidéos et des sites web pour transmettre le message antisindical. Ils écrivent tout le scénario.' »

« Il y a des milliers de cabinets d'avocats aux États-Unis qui font du droit du travail du côté patronal et la plupart le font pour beaucoup moins cher que Jackson Lewis, et la plupart ne font pas des entorses ou des infractions à la loi comme Jackson Lewis. Lorsqu'une entreprise ou une

université engage Jackson Lewis, c'est parce qu'il est spécialisé dans l'antisyndicalisme pur et dur. Comme le professeur John Logan me l'a expliqué lors de notre conversation téléphonique, 'vous n'engagez pas Jackson Lewis si vous voulez un accord avec un syndicat ou si vous voulez respecter le droit de vos employés à se syndiquer. Vous les engagez pour leurs tactiques dures'. Vous engagez Jackson Lewis si vous voulez retarder une élection du NLRB [[Bureau national des relations de travail], comme le fait actuellement l'UNM. Vous engagez Jackson Lewis pour son succès à 'saper les campagnes syndicales'. »

« Jackson Lewis est recherché par les administrateurs d'université à cause de sa réputation, pas malgré elle. Et la réputation de Jackson Lewis est aussi notoire que ses origines. Pendant la campagne pour mettre sur pied un syndicat au *New York Daily News*, Jackson Lewis a posté des gardes armés aux portes des usines dans plusieurs États pour mettre fin aux efforts d'organisation syndicale. Il ordonne aux entreprises d'imposer des heures supplémentaires lorsque des réunions syndicales sont prévues, comme il l'a fait avec Ikea. Il menace les travailleurs, comme il l'a fait dans sa célèbre et illégale campagne EnerSys. Il intercepte la distribution de matériel d'information syndicale. Il publie des articles négatifs sur les responsables syndicaux dans les journaux à sensation. Il opère dans une zone grise juridique, a expliqué le professeur John Logan, et considère les sanctions juridiques qui en découlent comme le prix à payer pour faire des affaires. Enfreindre la loi fait partie de l'ensemble de sa stratégie antisyndicale. Le démantèlement des syndicats était autrefois le domaine des fiers-à-bras de Pinkerton en uniforme. Aujourd'hui, ce sont des avocats de droite en complet sur mesure. »

« Et l'antisyndicalisme aujourd'hui n'est pas seulement une obsession partisane de la droite politique. Jackson Lewis a émergé ces dernières années comme un contributeur important aux candidats politiques démocrates. Au cours du cycle électoral de 2016, le comité d'action politique de Jackson Lewis a remis plus de 70 000 dollars aux candidats à des postes aux élections fédérales. Plus de 60 % de ces dons sont allés à des démocrates, notamment au chef de la minorité du Sénat, Chuck Schumer (Démocrate-New York), et à la sénatrice et candidate démocrate à la présidentielle, Kamala Harris (Démocrate-Californie). »



« L'Université du Nouveau-Mexique, selon le professeur John Logan, va très probablement nier qu'elle connaît la réputation de Jackson Lewis et prétendre qu'elle a juste besoin d'une représentation légale. Ce dernier point pourrait être vrai, mais le premier ne l'est certainement pas. L'université prétendra qu'il s'agit simplement d'une procédure juridique et que Jackson Lewis est bien vu, mais il est clair que la plupart du temps, lorsque vous engagez Jackson Lewis, c'est pour adopter la ligne dure. » Et cela coûtera cher. Une campagne antisyndicale de base, comme celle que l'UNM se prépare clairement à mener, « coûtera au moins quelques centaines de milliers de dollars. Cela pourrait être moins, mais Jackson Lewis n'est pas le cabinet que vous engagez si vous aviez des préoccupations quant aux sommes à dépenser. »

Selon son site web, Jackson Lewis semble avoir des relations avec le cabinet canadien de droit du travail et de l'emploi Filion Wakely Thorup Angeletti LLP, car il a organisé au moins deux séminaires avec eux sur ce que les entreprises américaines doivent savoir sur le droit du travail canadien. Pour donner un exemple des affaires dans lesquelles ce cabinet canadien a été impliqué,

l'un des avocats du cabinet, Brian Mulrone (pas l'ancien premier ministre du Canada), se vante d'avoir été le conseiller en matière de fusions et d'acquisitions de la société américaine Bedrock Industries, spécialiste des fonds spéculatifs vautours, lorsqu'elle est devenue le nouveau propriétaire de Stelco à Hamilton en utilisant la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies* (LACC), qui a été utilisée pour escroquer les travailleurs en imposant des conditions salariales et un régime de pensions à deux vitesses, dans le but de restructurer la société au profit de ses nouveaux propriétaires américains.

Il semble que dans le cas de Sel Windsor, Jackson Lewis tente de s'installer directement au Canada et de s'établir comme un cabinet d'avocats antisyndical. Il est important de ne ménager aucun effort pour défaire ses tactiques en démasquant ce qu'il représente et en mobilisant les travailleurs de la région et même du pays, pour appuyer la juste cause des travailleurs de Sel Windsor.



Un ancien vice-consul des États-Unis représente les propriétaires de la mine

L'avocat représentant Stone Canyon, Mark Demetree and Affiliates, les nouveaux propriétaires de Sel Windsor, est Brian Christensen. Il est l'associé principal du Cabinet Jackson Lewis à Milwaukee, au Wisconsin. Selon la biographie de Christensen : « Sa spécialité est d'entretenir des liens avec le monde du travail qui permettent de maximiser la flexibilité opérationnelle de ses clients pour que ceux-ci puissent atteindre leurs objectifs de rentabilité et de rendement ». « Son approche de résistance aux efforts d'organisation des syndicats lui ont permis d'obtenir un ratio victoires/défaites enviable. Les années d'expérience de Brian [en conflits de travail] lui ont permis de trouver un équilibre entre une défense agressive et des solutions pratiques dans la résolution potentielle de conflits et de réclamations », rajoute-t-il. Il est clair que l'avocat répond aux objectifs de la compagnie qui sont d'écraser le syndicat et de le forcer à plier.

Avant de se joindre à ce cabinet privé, Brian Christensen faisait partie du Bureau du juge-avocat général de la Marine américaine où il était le conseiller juridique d'un « commandant de base outremer ». Christensen dit aussi avoir été vice-consul du gouvernement des États-Unis, mais sans préciser à quel endroit ni à quel moment. Selon son profil LinkedIn, il a travaillé officiellement pour la Marine de 1993 à 1998 alors que Bill Clinton était président des États-Unis et que le « nouveau concept stratégique » de l'OTAN a été adopté. C'était le concept qui a donné aux États-Unis le mandat de donner un second souffle à l'OTAN suite à la fin de la guerre froide. Pendant cette période, les États-Unis ont entrepris des actions militaires en Yougoslavie en préparation de leur bombardement massif de la Yougoslavie en 1999 sous la bannière de l'OTAN et qui a mené éventuellement à son démembrement, dans lequel le Canada a participé à sa plus grande honte. Ce fut aussi une période d'incursions en Afrique du Nord (en Somalie de 1992 à 1993) dans lesquelles les forces canadiennes de maintien de la paix ont commis aussi des crimes, ainsi que de l'imposition sur une longue période de sanctions sévères et illégales en Irak menant à l'invasion en 2003 par les États-Unis qui l'ont entrepris en violation du droit international sous l'égide de « la coalition des volontaires ».

Après avoir obtenu en 1994 un diplôme du Centre Kennedy de l'Université Brigham Young, il a eu un poste en Sardaigne, en Italie, avec la Marine américaine et Brian Christensen a été coordonnateur juridique international pour la région de la Méditerranée occidentale, selon son alma mater. La Sardaigne et son île voisine, la Corse, sont des sites de bases militaires des États-Unis/OTAN, où les forces armées de l'OTAN mènent des exercices de guerre, testent leur armes dernier cri – dont du matériel radioactif – et traitent de façon générale ces îles comme si c'était leur territoire où ils peuvent faire comme bon leur semble. Depuis plusieurs années, les populations locales mènent des campagnes pour fermer ces bases et pour être indemnisés face aux impacts du

matériel nucléaire qui a été répandu dans les îles au cours des ans. La Sardaigne est située dans la région de la Méditerranée occidentale et les États-Unis l'utilise comme une base de lancement pour les guerres d'agression des États-Unis en Europe du Sud et en Afrique du Nord ainsi qu'au Moyen-Orient. C'est aussi dans la mer méditerranéenne que la Sixième Flotte des États-Unis opère et maraude.

Il n'y a pas à s'y tromper, la spécialisation de cet avocat sont les menaces et l'intimidation, et c'est pourquoi il a été embauché par les nouveaux propriétaires de Sel Windsor, pour écraser le syndicat. Toutefois, la classe ouvrière canadienne a montré maintes fois qu'elle est à la hauteur de la tâche de se défendre face aux activités antisyndicales. Elle n'est pas d'humeur à se laisser intimider ni menacer par de tels mercenaires américains.

